

Visualiseur de données covoiturage version 2 DDTM35

Tableau d'explication des pondérations

Données visualiseur	Pondération	Méthode	Sources
Pondération 1 « Où promouvoir le covoiturage ? »			
Fréquentation des gares	0,1	Les communes sont catégorisées en fonction de la fréquentation totale de leurs gares :- pas de gare > 5 points, - moins de 20 000 voyageurs > 4 points, - de 200 000 à 500 000 voyageurs > 2 points, - de 500 000 à 1 000 000 voyageurs > 1 point, - plus d'1 million de voyageurs > 0 point	https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/frequentation-en-gares/ https://geobretagne.fr/geonetwork/srv/fre/catalog.search#/metadata/23
Transports en commun (« stations »)	0,15	Le nombre d'arrêts TC par commune est comptabilisé : - Nb arrêts" >= 400 0 point - Nb arrêts <400 et >=100 1 point - Nb arrêts <100 et >=40 2 points - Nb arrêts <40 et >= 18 3 points - Nb arrêts <18 et >=2 4 points - Nb arrêts < 2 5 points	https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/base-de-donnees-multimodale-transports-publics-en-bretagne-mobibreizh/
Déplacement domicile-travail	0,15	Part des déplacements domicile-travail en voiture par commune d'origine - <70.3 % 1 point - >=70.4 % et <=82 % 2 points - >=82.1 % et <=87.4 % 3 points - >=87.5 % et <=92.1 % 4points - >92.1 % 5points	https://geo.data.gouv.fr/fr/datasets/8d666aa1cafd9b1d759c8b704a6
Taux d'activités des 15-64 ans	0,2	Taux d'activité : - <= 73.7 % 1 point - >=73.8 % et <=75.9 % 2 points - >=76.0 % et <=77.9 % 3 points - >=78.0 % et <=80.2 % 4 points - > 80.2 % 5 points Pour "compenser" la pondération du critère fréquentation des gares, le taux d'activité des 15-64 ans est ramené à 0,2 (parce qu'on utilise aussi le critère déplacements domicile-travail).	INSEE
Distance médiane des trajets domicile-travail en kilomètres	0,2	Distance en km des trajets domicile travail par commune d'origine - <= 7.6, 1 point - >=7.7 et <=10.8 , 2 points - >=10.9 et <= 14.2 , 3 points - >=14.3 et <=18.8 , 4 points - >18.8 , 5 points	INSEE
Aires de covoiturage officielle	0,05	- NbAires >= 8 , 0 point - NbAires <8 et >=6 , 1 point - NbAires <6 et >=4 , 2 points - NbAires <4 et >= 2 , 3 points - NbAires <2 et >=1 , 4 points - aucune aire =, 5 points	https://geobretagne.fr/geonetwork/srv/fre/catalog.search#/metadata/2f
Trajets en covoiturage	0,15	Nombre de départs de trajets en covoiturage par commune d'origine - >= 1000 , 0 point - <1000 et >=300, 1 point - <300 et >=100, 2 points - <100 et >= 50, 3 points - <50 et >=1, 4 points - aucun départ, 5 points	https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/trajets-realises-en-covoiturage-regist
Pondération 2 « Où aménager de nouvelles aires de covoiturage ? »			
Nb : le calcul est effectué sur une grille de carrés de 1km*1km couvrant le département d'Ille-et-Vilaine.			
Aires de covoiturage		Intersection de la grille avec 3 tampons à partir des aires formelles de covoiturage (500 m, 2 km et 5km) Chaque carré de la grille prend la valeur : (Nb d'aires à moins de 500 m*3) + (nb d'aires à moins de 2 km *2) + (nb d'aires à moins de 5km). Ainsi, un carré à moins de 500 m d'une aire aura une note de 6, un carré entre 500m et 2 km d'une aire aura une note de 3 et un carré situé entre 2 et 5 km d'une aire aura un score de 1. Il s'agit d'un critère d'exclusion (pondération négative). Un carré a un poids négatif dès lors qu'il y a une aire à moins de 5km.	https://geobretagne.fr/geonetwork/srv/fre/catalog.search#/metadata/2f

Feuille1

Trafic	5	Calcul du flux traversant chaque carré (par intersection du carré avec une zone tampon de 500m autour de chaque axe routier) divisé par le plus grand flux dans un carré de la grille.	https://geobretagne.fr/geonetwork/srv/fre/catalog.search#/metadata/bl
Transports en commun (« station »)	1	Calcul du nombre d'arrêts dans chaque carré de la grille divisé par le plus grand nombre d'arrêts dans un carré de la grille.	https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/base-de-donnees-multimodale-tra
Tache bâtie	-2	Le taux de surface bâtie par carré divisé par 1 (car il y a des carrés totalement couverts par la tache bâtie)	tache bâtie 2018 – DDTM35 (calculée à partir du PCI vecteur) -
Routes principales	4	Les routes principales : type autoroutier, liaisons principales et régionales (Route 500). Tampon de 1,5km autour du réseau et par carré s'il est traversé par une route principale, la valeur 1 est accordée. Pour chaque carré, la somme des flux domicile travail en voiture qui le traverse est faite. Cette somme est multipliée avec la valeur route accordée par carré. Pour chaque carré, un ratio est fait entre le total obtenu et la plus haute valeur attribuée à un carré de la grille.	https://geoservices.ign.fr/documentation/donnees/vecteur/route500
Routes secondaires	2	Les routes secondaires : liaisons locales (Route 500) Tampon de 1,5km autour du réseau et par carré s'il est traversé par une route principale, la valeur 1 est accordée. Pour chaque carré, la somme des flux domicile travail en voiture qui le traverse est faite. Cette somme est multipliée avec la valeur route accordée par carré. Pour chaque carré, un ratio est fait entre le total obtenu et la plus haute valeur attribuée à un carré de la grille.	https://geoservices.ign.fr/documentation/donnees/vecteur/route500
Fréquentation des gares	1	Pour ce critère, on conserve la grille de 1km * 1km. Comme pour les autres critères, application d'un ratio ("règle de 3") nb voyageurs/nb voyageurs max sur le carré le plus "fort".	https://geobretagne.fr/geonetwork/srv/fre/catalog.search#/metadata/23

Nb : la pondération a pu produire quelques anomalies statistiques sur quelques carrés. Une correction manuelle a été réalisée.